



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 9/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30/11/2007

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la
Ville d'ATAKPAME (TOGO) - Reversement de la subvention du
SGAR - ANNEE 2007**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel
GENDREAU - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine
REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M.
Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme
Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Alain GARCIA - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2007

DELIBERATION D20070499

COMMUNICATION

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la
Ville d'ATAKPAME (TOGO) - Reversement de la subvention du
SGAR - ANNEE 2007**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) a accordé, au titre de l'année 2007, une subvention de 12 000 € à la Ville de Niort, responsable de la coordination et de la mise en œuvre du programme de développement pluriannuel de la Ville d'Atakpamé (Togo).

La Ville de Niort confie la réalisation de ce projet à l'Association Niortaise pour le Jumelage et la Coopération avec Atakpamé (ANJCA). Elle est chargée de recevoir les participations publiques ou privées et d'assurer leur versement à la structure partenaire citée ci-dessus.

La recette est inscrite au BP 2007 imputation 74.041.7472

La dépense est inscrite au BP 2007 imputation 65.041.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention financière avec le SGAR.
- Autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjointe déléguée, à la signer et à percevoir, au titre de l'année 2007, la subvention du SGAR (d'un montant de 12 000 €), conformément à la disposition mentionnée dans la convention.
- Approuver la convention 2007 avec l'ANJCA en vue du versement à l'association de la subvention précitée.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Jeanine BIMES